

Baisse du taux sur la taxe d'habitation

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS				
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
ABATTEMENTS • Général à la base • Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s) – Par personne rang 3 ou + pour personne(s) • Spécial à la base • Spécial handicapé	%	← suppression	%	
	15 %	← 2011 : 10%	15 %	
	25 %	← inchangé	25 %	
	15 %	← 2011 : 10%	15 %	
	10 %		10 %	
Taux d'imposition 2012	9,57 %	0,934 %	8,64 %	0,258 %
Taux d'imposition 2011	11,91 %	1,04 %	8,64 %	0,254 %

- 19,65 %

En matière de fiscalité locale, en plus de la compétence qui permet de fixer les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, les communes ont la possibilité d'élaborer une politique d'abattement qui s'applique uniquement sur la taxe d'habitation.

Seyssinet-Pariset a, depuis 1988, mis en place une politique d'abattement favorable notamment aux familles et aux personnes à revenus modestes.

Cependant, les évolutions fiscales des dernières années ayant profondément modifié le contexte, il s'est avéré nécessaire de redéfinir la politique d'abattements dans un objectif de cohérence et de transparence de la fiscalité locale, mais surtout de justice fiscale en faveur des personnes à revenus modestes.

Il a donc été décidé de supprimer l'abattement général à la base au profit de la revalorisation de l'abattement pour charge de famille et l'abattement spécial.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité en Conseil municipal du 28 septembre 2011, mais applicable sur les taxes d'habitation que vous venez de recevoir.

Nouveaux taux d'abattements

- Suppression de l'abattement général à la base
- Augmentation de l'abattement pour charge de famille pour les 2 premières personnes qui passe de 10% à 15%, le taux de 25% à partir de la 3^{ème} personne reste inchangé.
- Augmentation de l'abattement spécial à la base qui passe de 10% à 15 %.

Baisse du taux

Afin de ne pas ponctionner davantage les ménages, et toujours dans le souci d'être juste avec les Seyssinettois, le taux de la taxe d'habitation a été abaissé pour conserver un produit fiscal constant, en toute transparence.

Evolution des taux communaux de la taxe d'habitation depuis 2000

